

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE



WWW.OCTALIA.ORG

CODE ÉTABLISSEMENT 0290200K

La taxe d'apprentissage
est le seul impôt pour
lequel vous pouvez
choisir le bénéficiaire.



Désignez le Lycée Notre
Dame du Mur – Le Porsmeur
comme **bénéficiaire** de votre
versement sur le bordereau
officiel de l'organisme col-
lecteur de votre choix ou au-
près de notre organisme col-
lecteur national partenaire,
ASP, qui met à votre dispo-
sition sur son site des ex-
plications complémentaires.

N'hésitez pas à nous
contacter!

LYCEE NOTRE DAME DU MUR LE PORSMEUR

19, rue du Poufanc / C.S. 57821
29678 MORLAIX Cedex
Tel : 02.98.88.18.69 – Fax : 02.98.63.47.28
Courriel : secretariat.lycee@ecmorlaix.fr
Site Internet : ecmorlaix.fr



VOS CONTACTS POUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Jean-Marie POULIQUEN
Chef de travaux

Thierry LAVAREC
Chef Etablissement



ECA.M ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES
ASSOCIÉS DU PAYS DE MORLAIX

Collecte de la Taxe
d'Apprentissage

Date limite de
versement le 28 février



Votre investissement
dans le capital humain



Le lycée Notre Dame du Mur Le Porsmeur en chiffres

783 élèves inscrits dont 422 en formations professionnelles et technologiques

Une moyenne de **98,5 % de réussite aux examens** en 2018 toutes formations professionnelles et technologiques confondues

Plus de **800 entreprises accueillent** nos élèves en stage

*Près de **200 entreprises** nous renouvellent chaque année leur confiance en versant au lycée la taxe d'apprentissage*

L'entreprise au cœur
de l'enseignement

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

NOUS PERMET DE

Maintenir un renouvellement des équipements des salles informatiques



Equiper les élèves porteurs d'un handicap en matériel adapté



Développer des partenariats avec les entreprises : visites d'entreprises, atelier en classe, participation à des forums d'orientation, des conférences

Equiper les formations professionnelles du secteur Sanitaire & Social en matériels professionnels (centrale vapeur, machine à coudre, lits médicalisés, logiciels de transmission) et le secteur vente en matériels pédagogiques (ordinateurs, outils de communication)



Nos formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage

CAP AEPE

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Former des personnes capables d'assurer l'accueil, les soins d'hygiène, l'alimentation et la sécurité du jeune enfant

CAP ECM

Employé de Commerce Multi spécialités

Former un employé polyvalent du secteur de la vente

BAC PRO ASSP

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Former des professionnels de santé des services à la personne

BAC PRO SPVL

Services de Proximité et Vie Locale

Former des personnes aptes à accompagner divers publics dans des démarches ou pour l'accès à des services administratifs, médico-sociaux et techniques

BAC PRO Vente

Former des vendeurs en magasin ou des commerciaux

BAC STMG

Sciences & Technologies du Management et de la Gestion

Préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures commerciales, économiques, juridiques et de gestion